

Mode Opérateur

Pour effectuer et suivre une demande de séjour en Unités d'accueil.

Petit rappel :

Pour les séjours d'été, vos demandes doivent parvenir à l'Asce Gestionnaire avant le 15 janvier de l'année du Séjour.

Votre adhésion doit être à jour, (Krystelle Dumay, la permanente de notre association doit avoir reçu votre adhésion afin de la valider dans l'application Angéla qui fonctionne en interaction avec Oscar.

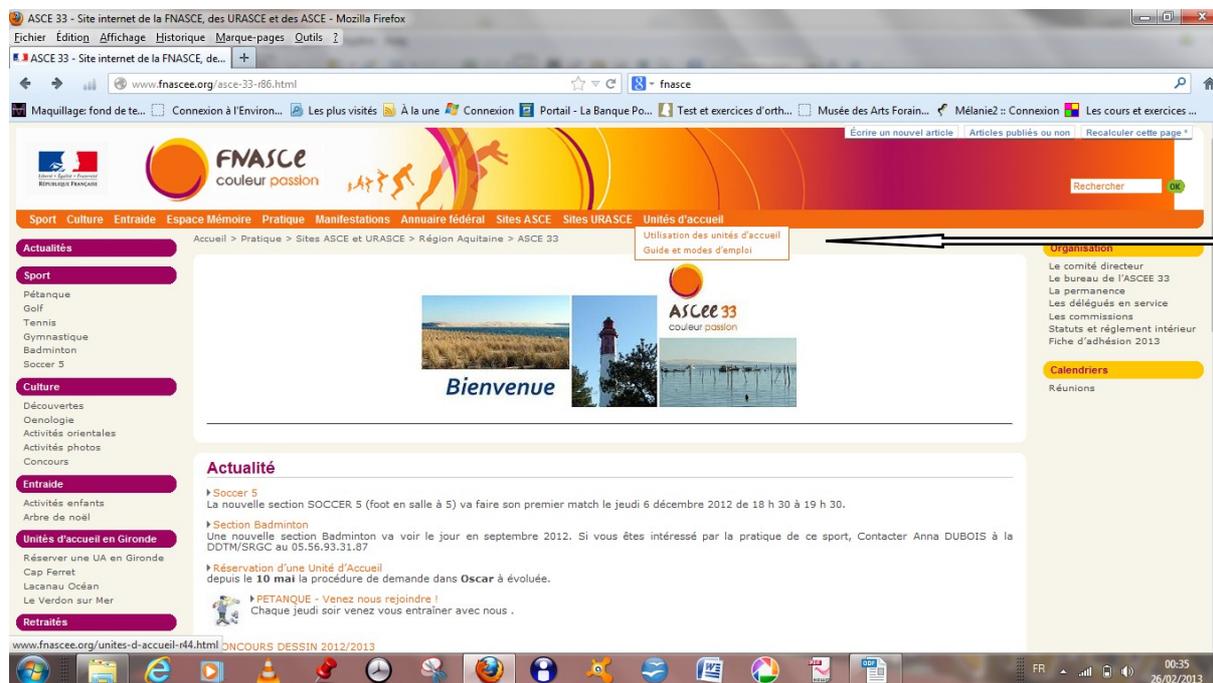
Si votre adhésion n'est pas à jour, vous ne pourrez pas effectuer de demande de séjour dans Oscar.

Une validation préalable du Président de l'ASCE33, déclenche l'envoi de votre demande au gestionnaire de l'Unité convoitée. Aussi pour les séjours d'été nous vous conseillons de vous y prendre dès la fin de l'année précédente pour effectuer votre demande.

Les différentes Etapes pour effectuer une demande :

ETAPE 1 : Connexion au site et identification :

<http://www.fnasce.org>



Une fois rentré sur le site de la FNASCE: cliquer sur l'option Unité d'accueil et ensuite «Utilisation des unités d'accueil»

Ensuite bien lire toutes les consignes jusqu'en bas de la page et cliquer sur le lien:

[Accès restreint à la recherche d'une unité d'accueil](#)

Les codes d'accès à la rubrique sont mentionnés sur la carte d'adhérent

Accès restreint à l'application des unités d'accueil

L'accès est réservé aux adhérents des ASCE disposant de l'identifiant et du mot de passe, inscrits sur la carte d'adhérent ou à demander aux responsables de l'ASCE.

Identifiant

Mot de passe

© Site Internet de la FNASCE, des URASCE et des ASCE

Ces identifiants sont inscrits sur votre carte d'adhérent **ASCE33**

Accès restreint à l'application des unités d'accueil

L'accès est réservé aux adhérents des ASCE disposant de l'identifiant et du mot de passe, inscrits sur la carte d'adhérent ou à demander aux responsables de l'ASCE.

[Carte des unités d'accueil \(pour consultation\)](#)

[C'est encore libre ! \(pour consultation\)](#)

[Liste de toutes les unités d'accueil \(pour consultation\)](#)

[Les nouvelles unités d'accueil \(pour consultation\)](#)

Pour FAIRE DE NOUVELLES DEMANDES DE SEJOUR et visualiser celles que vous avez faites vous DEVEZ VOUS IDENTIFIER en utilisant, pour votre nom, l'orthographe qui figure sur votre carte d'adhérent et les 5 caractères de droite de votre n° d'adhérent (dont les zéros éventuels à gauche)

Votre nom

Votre n° d'adhérent

Votre ASCE Choisir dans la liste

© Site Internet de la FNASCE, des URASCE et des ASCE

–Votre nom est à recopier tel qu'il est indiqué sur votre carte d'adhérent

–votre N° d'adhérent : les 5 caractères de droite : exemple 00304

–votre Asce d'appartenance : ASCE 33

ETAPE 2 : Choix d'une UA :



Accès restreint à l'application des unités d'accueil

L'accès est réservé aux adhérents des ASCE disposant de l'identifiant et du mot de passe, inscrits sur la carte d'adhérent ou à demander aux responsables de l'ASCE.

[Carte des unités d'accueil \(pour demandes de réservation\)](#)
[C'est encore libre ! \(pour demandes de réservation\)](#)
[Liste de toutes les unités d'accueil \(pour demandes de réservation\)](#)
[Les nouvelles unités d'accueil \(pour demandes de réservation\)](#)
[Historique de vos demandes de séjour](#)

Bonjour Ghislaine BADREAU
Adhérent n° [] de l'ASCE 33

Votre adhésion est valide jusqu'au 31/12/2013.
Vous pouvez donc faire une demande de séjour

[Se déconnecter](#)

© Site Internet de la FNASCE, des URASCE et des ASCE

Choisir en général « liste de toutes les unités d'accueil »

| | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Cuisine <input checked="" type="checkbox"/> Séjour <input checked="" type="checkbox"/> Salon <input type="checkbox"/> Salon/séjour <input type="checkbox"/> Séjour/cuisine <input type="checkbox"/> S. Bains <input type="checkbox"/> S. Eau <input checked="" type="checkbox"/> WC <input checked="" type="checkbox"/> Garage <input type="checkbox"/> Parking <input type="checkbox"/> Terrasse <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Couchage <input checked="" type="radio"/> logement <input type="radio"/> places camping Nb chambres <input type="text" value="2"/> et/ou alcôves <input type="text" value="0"/></p> <p>Description des couchages et autres : - une chambre avec 1 lit de 140 - une chambre avec 2 lits de 90 - convertible 2 personnes installé sur la mezzanine du séjour</p> | <p>Fax <input type="text" value="contact par messagerie"/> <input checked="" type="checkbox"/> unites-accueil33@i-carre.net Accès au site internet de l'ASCE</p> <p>Equipements Four tradi. <input type="checkbox"/> Micro-ondes <input checked="" type="checkbox"/> Lave-linge <input type="checkbox"/> Lave-vaiss. <input type="checkbox"/> TV <input type="checkbox"/> Prise TV <input type="checkbox"/> Cheminée <input type="checkbox"/> Terrain clos <input checked="" type="checkbox"/> Salon jardin <input checked="" type="checkbox"/> Barbecue <input checked="" type="checkbox"/> Autres ATTENTION : TOUTE DEMANDE DE SEJOURS DE PLUS D'UNE SEMAINE POUR L'ETE NE SERA PAS PRISE EN COMPTE</p> |
| <p>Périodes d'ouverture Toute l'année <input checked="" type="checkbox"/> OU du <input type="text"/> au <input type="text"/></p> <p>Tarifs (semaine) Saison <input type="text" value="320"/> € Hors saison <input type="text" value="320"/> € Tarif particulier <input type="text" value="nuité 45 €"/> Tarif Week End <input type="text" value="we 2 nuits 85 € nuit suppl 45 €"/> Montant de la caution <input type="text" value="200"/> € Chèques vacances acceptés <input checked="" type="checkbox"/> Oui (si la case est cochée)</p> | <p>Spécificités Animaux admis <input type="checkbox"/> Oui (si la case est cochée) Adhérents externes admis <input type="checkbox"/> Oui (si la case est cochée)</p> <p>RESERVATION Bonjour Madame Ghislaine BADREAU. Pour réserver un séjour dans cette UA cliquer ICI</p> <p>Dernière mise à jour le 05/02/2013 <input type="button" value="Fermer"/></p> |

Ouvrir la fiche de l'unité souhaitée et faites votre demande

ETAPE 3 : votre Demande :

Bonjour Madame Ghislaine BADREAU adhérent n° [] de l'ASCE 33
Merci de bien vouloir prendre connaissance attentivement des informations ci-dessous afin que votre demande soit traitée dans les meilleures conditions.

d'urgence;

- précisez, à l'aide de la liste déroulante, le lien de parenté de chaque participant au séjour et inscrivez les dates de naissance, indispensables pour le calcul de la taxe de séjour;
- inscrivez la ou les périodes de séjour souhaitées dans l'ordre de vos préférences;
- portez sur la même demande les autres unités d'accueil convoitées, gérées par cette même ASCE, pour les mêmes périodes, en remplacement de celle choisie en priorité;
- enregistrez votre demande.

ATTENTION si vous êtes un adhérent "extérieur", vous ne pouvez établir une demande QUE pour une UA accessible aux extérieurs (voir sur la fiche descriptive de l'UA);

Vous recevrez, envoyé par un robot, un mél de confirmation de l'enregistrement de votre demande sur votre boîte personnelle.
En même temps un mél sera adressé automatiquement, à votre ASCE, pour validation.
Lorsque votre demande aura été validée par votre ASCE, vous recevrez un nouveau mél sur votre boîte personnelle.

La transmission étant automatique il est INUTILE de vous assurer que la demande est bien parvenue à l'ASCE gestionnaire de l'unité d'accueil. Elle sera traitée en temps utile.
Pour les séjours en période estivale (juillet et août), vous devrez attendre la décision des commissions d'attribution prévues après le 15 janvier prochain.
Vous serez averti par mél de l'acceptation ou du refus du séjour par l'ASCE gestionnaire de l'unité d'accueil.

Remarque importante : le nombre total de demandes pour la période estivale (24 juin au 11 septembre), traitées par les commissions lors de la deuxième quinzaine de janvier, est limité à 5.
Cette disposition, rarement respectée auparavant, est systématiquement contrôlée par informatique.
Dans la mesure où ces 5 demandes feront TOUTES l'objet de REFUS ENREGISTRES dans OSCAR, vous pourrez faire d'autres demandes pour lesquelles il est recommandé d'utiliser la rubrique "C'est encore libre !"

J'ai lu et j'accepte TOUTES les informations ci-dessus [Cliquer pour saisir votre demande](#)

Bien lire et ne pas oublier de cocher la case avant de cliquer pour saisir votre demande

Demande de séjour en unité d'accueil ?

Renseignements concernant le demandeur

Madame BADREAU Ghislaine adhérente n° [] de l'ASCE 33

Service : DREAL (autre à préciser: [])

Vos coordonnées "administratives"

| | | | |
|-------------------------|----------------------|---------------------|---------|
| Adresse | | Tel. 05 56 24 82 80 | Fax [] |
| Cité Administrative [] | | | |
| Rue [] | | Mél [] | |
| Code postal 33090 | Ville BORDEAUX CEDEX | | |

Vos coordonnées "personnelles"

| | | | |
|-----------------|----------------|----------|---------|
| Adresse | | Tel. [] | Mob [] |
| [] | | | |
| Rue [] | | Mél [] | |
| Code postal [] | Ville BORDEAUX | | |

En cliquant sur le bouton ci-dessous vous allez pouvoir saisir votre demande de séjour.
Si vous avez complété ou modifié vos coordonnées ces données seront enregistrées et elles mettront à jour votre fiche adhérent

[Continuer](#)

Ensuite remplir toutes les informations demandées pour votre séjour :

Une même demande sert pour toutes les UA gérées par la même Asce : indiquer toutes les UA et les dates de séjours désirées.

Vous pouvez compléter votre demande en remplissant le champ « remarques » si besoin.

N'oubliez pas de valider votre demande.

**Votre demande de séjour a été prise en compte, vous allez recevoir un mèl de confirmation sur votre boîte personnelle.
En même temps un mèl a été adressé à votre ASCE pour qu'elle valide votre demande**

Un nouveau mèl vous sera envoyé lorsque cette validation aura été effectuée par votre ASCE
IMPORTANT : Jusqu'au 15 janvier des contraintes techniques peuvent empêcher l'envoi de ces mails. Vous pouvez vous assurer que cette dernière a bien été enregistrée en consultant l'historique de vos demandes comme indiqué ci-dessous.
La demande sera alors automatiquement et systématiquement transmise à l'ASCE gestionnaire de l'unité d'accueil demandée ; elle sera traitée en temps utile et vous serez informé par un nouveau mèl de l'acceptation ou du refus du séjour demandé

Si votre demande concerne la période estivale (du 24 juin au 11 septembre) de l'année prochaine vous devez attendre la décision de la commission d'attribution qui se réunit la deuxième quinzaine de janvier

L'historique de vos demandes (accessible à partir de la page où vous êtes identifié) vous permet d'en suivre l'avancement, voire de les modifier ou de les supprimer

Retour vers la liste des unités d'accueil [cliquer ici](#)

Le message ci dessous vous est envoyé avec votre propre référence

Votre demande de séjour aux caractéristiques suivantes: - **Le Verdon-sur-Mer** gérée par la structure **ASCE 33**, unité d'accueil demandée en priorité
- du **31/05/2013** au **02/06/2013**, période en premier choix
- **1** participants au séjour a bien été enregistrée.
Le président de l'**ASCE 33** dont vous avez déclaré être membre, à jour de votre adhésion, a reçu un message lui demandant de la valider pour une transmission automatique à la structure gestionnaire de l'unité d'accueil.

A partir de l'historique de vos demandes, accessible depuis la page où vous êtes identifié, vous avez la possibilité de consulter, modifier ou supprimer cette demande.

Pour cela vous aurez besoin du code personnel suivant : **bd05** .

Nous vous conseillons donc de conserver ce message.

NB: ATTENTION, ce message est envoyé par un robot; ne pas y répondre SVP.

ETAPE 4 : suivi de votre Demande

Parfois le message ne vous parvient pas. Peu importe, vous avez la possibilité de suivre votre demande, comme ci dessous :

L'accès est réservé aux adhérents des ASCE disposant de l'identifiant et du mot de passe, inscrits sur la carte d'adhérent ou à demander aux responsables de l'ASCE.

[Carte des unités d'accueil \(pour demandes de réservation\)](#)

[C'est encore libre ! \(pour demandes de réservation\)](#)

[Liste de toutes les unités d'accueil \(pour demandes de réservation\)](#)

[Les nouvelles unités d'accueil \(pour demandes de réservation\)](#)

[Historique de vos demandes de séjour](#)

Bonjour Ghislaine BADREAU
Adhérent n° 

Votre adhésion est valide jusqu'au 31/12/2013.
Vous pouvez donc faire une demande de séjour

[Se déconnecter](#)

refaire les Etape 1 et 2 : cliquez sur « historique de vos demande de séjour »

Vous obtiendrez les écrans suivants selon l'avancement

validée : validée par votre ASCE et donc partie au gestionnaire de l'UA choisie

Etat des demandes de séjour 2013 ▾
Pour trier sur une colonne, cliquer sur le nom de la colonne.

| Demandeur | | | | Séjour demandé ou attribué | | | | |
|-----------------------------------|---------------|--------------|---------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|------------|------------|-------------|
| | | | | Voir tous les lieux demandés Voir toutes les périodes demandées | | | | |
| Nom-Prénom | Date de dépôt | Nb personnes | Enf. à charge | Lieu (*) | ASCE | du | au | Etat |
| BADREAU Ghislaine | 12/02/2013 | 1 | | Le Verdon-sur-Mer Capacité : 6 | ASCE 33 | 31/05/2013 | 02/06/2013 | A attribuer |

Vous pouvez rééditer le contrat en cliquant sur l'icone  en fin de ligne

A attribuée : en attente de réponse du gestionnaire de l'UA choisie

Etat des demandes de séjour 2013 ▾
Pour trier sur une colonne, cliquer sur le nom de la colonne.

| Demandeur | | | | Séjour demandé ou attribué | | | | |
|-----------------------------------|---------------|--------------|---------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|------------|------------|----------|
| | | | | Voir tous les lieux demandés Voir toutes les périodes demandées | | | | |
| Nom-Prénom | Date de dépôt | Nb personnes | Enf. à charge | Lieu (*) | ASCE | du | au | Etat |
| BADREAU Ghislaine | 12/02/2013 | 1 | | Le Verdon-sur-Mer Capacité : 6 | ASCE 33 | 31/05/2013 | 02/06/2013 | Attribué |

Vous pouvez rééditer le contrat en cliquant sur l'icone  en fin de ligne

(*) Lorsque l'état est "Refusé" le Lieu indiqué est celui demandé

Attribuée : l'unité vous est réservée, le contrat et les documents vous seront envoyés plus tard lorsque le gestionnaire sera disponible pour cette action.

Refusée : l'unité ne vous est pas attribuée. Il est inutile de déranger le gestionnaire pour des explications complémentaires sur le refus. Le maximum aura été mis en oeuvre pour vous satisfaire selon les possibilités du moment.

Attention je vous rappelle que les gestionnaires effectuent la gestion des UA sur leurs disponibilités personnelles et qu'un délai de 8 jours avant une réponse est un minimum

Pour les demandes pour la saison d'été, les séjours sont attribués par une commission ayant lieu dans la deuxième quinzaine de janvier, les réponses se faisant dans cette même période pour les réponses positives, les refus, sont en général envoyés dans la première quinzaine de février.

Bonne recherche, et bon séjour dans l'une des 327 Unités d'accueil dont 2/3 mis à disposition par l'administration et gérées par les ASCE .



Pour toutes difficultés concernant une demande de séjour vous pouvez poser votre question sur la boîte UA de l'ASCE33 à l'adresse suivante :

unites-accueil33@i-carre.net

Ghislaine Badreau